

## GRÉSIVAUDAN

## INFOS PRATIQUES

## BARRAUX

→ **Membres associés AS St Etienne**  
Samedi 15 février, déplacement à l'occasion du match ASSE - Marseille. Renseignements et inscriptions auprès de Thierry Mollot au 06 16 44 66 79.

## BERNIN

→ **Patrimoine et avenir en Grésivaudan**  
Assemblée générale aujourd'hui, au gymnase Le Cube à 20 heures.

## CHAPAREILLAN

→ **Si le mercredi m'était conté**  
Aujourd'hui, sur le thème des oiseaux, salle d'animation de la bibliothèque à 10 h 20.

→ **Comité local Fnaca**  
Dimanche 26 janvier, concours de belote salle polyvalente ; inscriptions sur place dès 13 h 30.

## LE TOUVET

→ **Association Cadeaux d'histoire**  
Séance de contes pour enfants (3-5 ans) aujourd'hui, à la bibliothèque à 16 heures ; entrée libre.

## SAINT-VINCENT-MERCUZE

→ **Concert de jazz manouche**  
Avec "Un nerf de swing" samedi 25 janvier, à la salle des fêtes, à 20 h 30 ; tarif : 10 €. Renseignements au 04 76 08 45 68 ou sur [www.mjc-stvincentmercuze.info](http://www.mjc-stvincentmercuze.info)

## LOCALE EXPRESS



## BARRAUX

## Les boulistes se sont retrouvés autour d'une belote

Après plus de 3 mois et demi d'absence, les sociétaires de l'Amicale boules ont retrouvé dimanche après-midi le chemin de La Guinguette. Au programme, non pas le début d'une nouvelle saison mais un concours de belote et le traditionnel partage de la galette des Rois. Dans la salle de restaurant une fois encore généreusement mise à la disposition des boulistes par Sandrine et Gilles, les propriétaires des lieux, seize doublettes se sont retrouvés autour des tables. Au terme de quatre parties menées tambour-battant, c'est la doublette composée de Marcel Petroz et André Perin qui s'imposait devant celle de Patrick et Bernard Desay, tandis que Maurice Brun et Georges Bianco complétaient le podium.

La remise des prix terminée, le président de l'Amicale boules, Patrick Fostier, a présenté ses vœux à tous, puis les participants ont dégusté la galette des Rois.

Premier concours de l'Amicale boules, le challenge Gratier, le samedi 12 avril à La Guinguette.



## CROLLES

## Un double concert avec Dora Caicedo

L'Amérique latine sera à l'honneur le mardi 11 février avec deux concerts donnés par Dora Caicedo. L'après-midi sera consacrée aux enfants avec "La Tulpa ou la grande cuisine du monde". L'occasion de découvrir des histoires tirées de la tradition orale des peuples premiers d'Amérique latine, des chansons originales et amazoniennes et des récits inspirés de l'œuvre d'Albert Jacquard. Le soir, les adultes seront à la fête avec un tour de chants latino-américains "Vamonos". Dora, au son de sa guitare, fera découvrir les standards des chansons populaires et traditionnelles de plus de quinze pays mais également des compositions sur le besoin de paix universelle. Billetterie les mercredis 22, 29 janvier et 5 février entre 15 et 18 heures à l'espace Paul-Jargot. Spectacle "La Tulpa" à 14 heures, à partir de 7 ans (5 €) et "Vamonos" à 20 heures pour tout public (5 €).

## SPORTS EXPRESS

## LE TOUVET

## Triplé gagnant pour les badistes

Dimanche, douze jeunes du Touvet badminton club ont participé à un tournoi départemental, à Saint-Martin-d'Uriage pour les plus jeunes et à Villard-Bonnot pour les benjamins et cadets. Les pensionnaires du TBC ont encore représenté avec brio les couleurs du club du Grésivaudan, notamment Owen Syrett et Pierre Boillon en minimes et Loïc Syrett, qui ont atteint les quarts de finale de leur tableau respectif.

En outre, les habitués des places d'honneur, Emma et Sarah Walter, ont encore brillé, remportant leur tournoi, en benjamins pour Emma et en minimes pour Sarah.

Nicolas Gosset, en benjamins B, s'est mis au diapason des sœurs Walter et s'est également octroyé la première place du tournoi.

## CROLLES

## François Brottes : « C'est une décision de la raison, pas celle du cœur... »

On le sait depuis plusieurs semaines : le député-maire socialiste François Brottes ne se représentera pas en mars prochain lors du scrutin municipal. Entre deux rendez-vous, l'élu a bien voulu nous accorder un entretien.

→ **Vous avez décidé de ne pas briguer un autre mandat municipal. Qu'est-ce qui a motivé votre décision ?**

«J'ai pris un engagement contre le cumul des mandats et il n'y a pas de raison que je ne le tiens pas. Je n'étais certes pas avec le couteau sous la gorge puisque j'aurais pu attendre 2017 pour choisir, mais après, c'est une question d'intégrité personnelle. Je pense qu'une équipe nouvelle sera plus confortable et plus sereine si elle est élue sur ses propres responsabilités, sur son propre programme sans qu'il y ait une espèce de paternité en cours de mandat. Je ne fais pas partie des gens qui s'engagent pour s'en aller. Si je m'engage, c'est pour aller au bout... Des collègues le font, je le respecte, mais personnellement, je ne pourrais pas.»

→ **On vous prête aussi d'autres ambitions ou un destin du côté de Paris...**

«C'est vrai, je suis beaucoup à Paris puisque la Commission que je préside est celle qui a le plus de travail (Commission des affaires économiques de

l'Assemblée nationale, ndlr). Cela suffit à occuper mon temps, même si j'ai toujours réussi à gérer l'ensemble de mes mandats. Mais c'est vrai qu'être maire, c'est une préoccupation de tous les instants. C'est une préoccupation qui ne vous quitte jamais, qui vous habite en permanence, la nuit comme le jour, que vous soyez à 10 mètres ou à 500 km... Aujourd'hui, les outils font que l'on peut être très proche et le lien que j'avais avec mon équipe faisait que je pouvais faire confiance. Pour autant, je n'ai jamais failli, je pense, à l'urgence dans ma mission, ni à la nécessité d'assurer des continuités de services.»

→ **La décision a-t-elle été difficile à prendre ?**

«Oui, très, dans la mesure où c'est une décision de la raison, pas celle du cœur. Cela fait trente ans que je suis élu à Crolles. Cela a commencé en 1983, où j'ai été adjoint au maire de Paul Jargot pendant trois ans, ensuite premier adjoint de Jean-Claude Paturel en 1986 jusqu'en 2005. Sans oublier ma phase de responsabilités au sein de l'intercommunalité où l'on me reconnaît la paternité de la Communauté de communes. Mon mandat local, 30 ans, c'est un bout de vie...»

Propos recueillis par **Gaëlle MELIS**

## LA PHRASE

« Il faut apprendre à se détacher des choses. C'est difficile mais c'est aussi obligatoire »

« Il n'y a pas de petite réalisation [...] En 30 ans, pas un projet ne m'a plus marqué qu'un autre »

→ **Que retenez-vous de toutes ces années ?**

«Je retiens que c'est difficile de s'en aller car on a toujours le sentiment de ne pas avoir terminé le travail... Par exemple, le dossier de la voie de contournement de Crolles. C'est un dossier qui m'a occupé en permanence mais qui, de législation déficiente en contentieux permanents, n'a pas encore abouti. Pour autant, nous n'avons pas perdu de temps et des éléments sont sur la table aujourd'hui pour faire un contournement plus court que celui qui avait été initialement prévu. Mais voilà le type de dossier qui peut encore prendre des années... Je suis également très satisfait des différentes équipes avec lesquelles j'ai travaillé et de l'accomplissement, dans la qualité, des projets que l'on a menés.»

→ **Quels sont-ils justement ?**

«La liste est longue et pas un ne m'a plus marqué qu'un autre... Nous avons réalisé énormément de projets en matière de construction et d'aménagement et nous avons aussi, surtout dans ce mandat, porté plusieurs actions sur la qualité de vie des gens et le lien social. Cela passe par une salle mise à disposition des citoyens, par la bourse aux vêtements, la fête des jeux, des initiatives de troc, de repas en commun. Alors ce ne sont pas des actions très institutionnalisées mais ce qui compte, c'est que les gens soient heureux d'être ensemble. À mes yeux, c'est ce qui a le plus compté dans ce mandat, au-delà, bien sûr, des grandes réalisations. Comme la salle festive qui démarre, la médiathèque sur le point d'être termi-

née... Nous avons également réalisé des réhabilitations, et j'y tenais beaucoup, de logements sociaux en matière de confort thermique.»

→ **Et vous n'oubliez jamais l'ancien, dites-vous...**

«Ce qui est emblématique, je pense, c'est de ne pas faire du nouveau sans réhabiliter l'ancien, ne pas faire la course aux projets sans veiller à ce que ce qui existe soit remis à niveau. Nous avons toujours veillé à cela et c'est une de mes fiertés. On ne peut pas laisser pour compte un quartier, une maison ou un habitant, se contenter de regarder l'avenir des autres... On a vraiment réussi cela, que ce soit dans le secteur associatif, éducatif, dans le logement ou l'aménagement urbain.»

Recueillis par **G.M.**

« L'obsession du contentieux... »

→ **Quels sont les aspects plus négatifs que vous retiendrez ?**

«Je pense que c'est l'obsession de ceux qui ont le contentieux permanent contre la collectivité. À moins que c'était peut-être un plaisir pour certains de mettre le député-maire en échec par rapport à des décisions... En tous les cas, je souhaite à mes successeurs d'être moins sujets à cela car cela coûte très cher à la commune.»

→ **Vous avez des exemples ?**

«Que l'on soit contesté quand on mène des projets qui vont contre l'intérêt général, ok. Mais quand on empêche la réalisation d'une digue pare-éboulis où il y a de la protection et de la sécurité des habitants, alors que le risque existe, cela confine à l'irresponsabilité. C'est très pé-



François Brottes, député-maire de Crolles : « En mars prochain, je ne serai plus le maire de Crolles mais je resterai député ». Photo/Le DL Archives

« Je vois trop de collègues élus qui s'accrochent... »

→ **Vous avez demandé une large union de la gauche autour de Philippe Lorimier lors des municipales de mars prochain...**

«Je souhaite que cet esprit unitaire demeure. Le candidat Philippe Lorimier a réussi cette union, et c'est très bien. C'était une des clés de la finalisation de ma décision à ne pas briguer un nouveau mandat... Maintenant, il faut que l'élection municipale ait lieu sur Crolles et à ce stade, je soutiens la liste qu'il va conduire.»

→ **Êtes-vous disponible, conseillez-vous les membres**

de cette liste ?

«Je demeure à disposition s'ils le souhaitent mais, non, je n'interviens pas. C'est trop difficile pour moi. C'est pour cela, par exemple, que je ne pourrais prendre part à une réunion en étant en retrait. C'est juste impossible pour moi... En même temps, il faut apprendre à se détacher des choses. C'est difficile mais c'est aussi obligatoire. Il faut savoir passer les relais. C'est bien, aussi, que les cartes soient rebrassées lors de cette élection. Je vois trop de collègues élus qui s'accrochent jusqu'à la fin des temps...»

G.M.

## BIO EXPRESS

François Brottes, né en 1956, est maire de Crolles depuis 2005. Il est député de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère depuis 1997. En 1989, il devient président de la communauté des communes (Sierpung), qui deviendra la Cosi (Communauté de communes du moyen Grésivaudan) qu'il préside jusqu'en 2008. Le 1<sup>er</sup> janvier 2009 (et jusqu'en juin 2012), il devient le président de la nouvelle communauté de communes du Pays du Grésivaudan. Il est aussi président de la Commission des affaires économiques à l'Assemblée nationale.



STMico ? « J'assume »

→ **Crolles, c'est aussi, sous votre ère, de grandes entreprises**

«Si l'on prend l'exemple de l'implantation de STMicroelectronics, j'assume complètement. C'est une histoire qui m'est chère car j'avais été au premier contact de la discussion alors que le maire de l'époque était en vacances. On avait alors fait un conseil municipal extraordinaire, que j'avais présidé, pour engager la commune dans un partenariat solide avec une entreprise que l'on connaissait peu à l'époque. C'était en 1990 [...] Aujourd'hui, on peut se dire que l'on a fait un sacré bout de chemin. À l'époque, personne ne nous a aidé, beaucoup nous ont pris pour des "fous". Cela a permis, je crois, une certaine dynamique régionale et plusieurs entreprises ont pu rebondir grâce à cette implantation. Je pense qu'il faut essayer d'avoir une technologie d'avance dans tous les domaines et le rôle des collectivités locales est d'être réactif.»



Parmi les réalisations de l'ère Brottes, le quartier de l'éco-centre mais aussi le projet de parc Jean-Claude-Paturel.

Recueillis par **G.M.**